

Pakistan - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

DERNIÈRE MINUTE

Situation sécuritaire - Perturbation des liaisons aériennes

Date de mise en ligne le : 04 mars 2026

En raison des réactions suscitées dans plusieurs villes du Pakistan par les événements en cours au Moyen Orient ainsi que des tensions qui demeurent entre l'Afghanistan et le Pakistan et du risque terroriste qui en résulte, il convient de faire preuve de la plus grande prudence, de se tenir informé régulièrement de la situation, de se tenir à l'écart des rassemblements et d'éviter les déplacements dans les lieux fréquentés par un large public (centres commerciaux, restaurants, hôtels...).

De nombreuses liaisons aériennes entre le Pakistan et les pays du Golfe ont été suspendues. Les voyageurs sont invités à se rapprocher de leur compagnie aérienne afin de vérifier l'état de leur vol.

DERNIÈRE MINUTE

Situation sécuritaire – Appel à la vigilance

Date de mise en ligne le : 04 mars 2026

Dans le contexte de l'aggravation sérieuse des tensions entre le Pakistan et l'Afghanistan ces derniers jours, notamment les affrontements armés en cours depuis le 26 février, le risque d'attaques terroristes sur le territoire pakistanais, en particulier dans les grands centres urbains, est significativement accru.

Deux attentats-suicides ont déjà eu lieu récemment à Islamabad (11 novembre 2025, 6 février 2026).

Il convient en conséquence de faire preuve de la plus grande prudence, de se tenir informé régulièrement de la situation et d'éviter les déplacements dans les lieux fréquentés par un large public (centres commerciaux, restaurants, hôtels...).

DERNIÈRE MINUTE

Pollution atmosphérique – appel à la vigilance

Date de mise en ligne le : 04 mars 2026

La qualité de l'air est particulièrement dégradée en cette période de l'année au Pakistan, notamment à dans les villes d'Islamabad et de Lahore, ainsi que dans la région du Pendjab.

Il est recommandé en cas de déplacement dans ces zones, de se référer aux conseils détaillés dans la rubrique « santé » de cette fiche, surtout pour les personnes à risque (personnes âgées, enfants, femmes enceintes, ainsi que de toute personne souffrant de maladies chroniques).

Sécurité

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance



Dernière actualisation le 11/03/2026, information toujours valable à la date du jour

Sont formellement déconseillées (en rouge sur la carte sécuritaire) :

- la province du Baloutchistan (la ville de Quetta a été frappée par neuf attaques de militants en 2020) ;
- les zones tribales (ex-FATA) ;
- la province du Khyber-Pakhtunkhwa ;
- la province du Pendjab, à l'exception de la zone comprise entre Faisalabad, Lahore et Islamabad, déconseillée sauf raison impérative ;

- l'Azad Jammu-et-Kashmir ;
- la frontière avec l'Inde.

Le reste du territoire est déconseillé sauf raison impérative (en orange sur la carte sécuritaire).

Risques encourus et recommandations associées

Risque terroriste

Le risque terroriste reste très élevé au Pakistan, notamment dans les provinces occidentales du Khyber-Pakhtunkhwa et du Baloutchistan : l'année 2023 a connu une augmentation significative des actes terroristes tant en volume qu'en intensité. Plusieurs attentats de grande ampleur, en particulier à Peshawar en janvier 2023 mais aussi lors d'un rassemblement politique à la fin juillet dans le nord-ouest du pays (Bajaur), ont fait de nombreuses victimes.

Dans le reste du pays, bâtiments publics, forces de l'ordre, lieux de culte et minorités religieuses sont susceptibles d'être pris pour cible.

Des opérations de lutte antiterroriste sont conduites sur l'ensemble du territoire.

Il est conseillé de coopérer lors des contrôles sur la voie publique et de ralentir/marquer l'arrêt aux postes de filtrage routiers.

L'accès à certaines zones du Pakistan est soumis à l'obtention d'un NOC (« non-objection certificate »). Le respect de cette réglementation est impératif.

Affrontements armés aux frontières

Les accrochages à la frontière entre le Pakistan et l'Inde, en particulier au Cachemire, sont fréquents.

Des échanges de tirs ont régulièrement lieu à la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan.

La frontière irano-pakistanaise est le théâtre de l'activité de contrebandiers et fait l'objet d'infiltrations de groupes armés se traduisant par des tirs d'armes légères de part et d'autre de la frontière.

Frontière terrestre avec l'Iran

Compte tenu des risques très élevés d'arrestation et de détention arbitraire de ressortissants français, il est recommandé de renoncer à tout projet de voyage en Iran. L'Iran met en œuvre une politique délibérée de prise d'otages occidentaux et cible des ressortissants français de passage qu'il accuse d'espionnage.

[Lien vers la fiche Conseils aux voyageurs pour l'Iran.](#)

Risques sociaux

Il est recommandé de **se tenir à l'écart de tout rassemblement populaire** (manifestation sportive, cortège de manifestants sur la voie publique, rassemblement des formations politiques, parade militaire) et de respecter les consignes de circulation données par la police.

Il est préférable de ne pas participer à des discussions sur les sujets sensibles au Pakistan, notamment la religion. Il est également recommandé d'éviter les comportements et attitudes pouvant être jugés provocants dans les milieux conservateurs (vêtement non couvrant, contacts entre

personnes de sexe différents).

Criminalité

Les actes criminels dans les grandes villes du Pakistan, notamment à Karachi, peuvent viser les ressortissants étrangers et doivent inciter les résidents comme les Français de passage à faire preuve de prudence dans leurs déplacements, qui doivent être effectués en groupe et de jour, et de porter la plus grande attention à leurs effets personnels.

Il convient en particulier de se montrer vigilant à l'égard de personnes se présentant comme des policiers en civil et réclamant le paiement immédiat d'une amende ; en pareil cas, il convient d'en appeler à des policiers en uniforme ou de demander à se rendre dans un poste de police. Par ailleurs, en cas d'agressions à main armée, fréquentes, (vol de portable ou d'effets personnels), il est fortement recommandé de ne pas opposer de résistance.

Circulation routière

Il est conseillé de **ne pas se déplacer en transports publics, en taxi collectif ou individuel** (à l'exception des compagnies de voitures de place qui opèrent depuis l'aéroport) **et d'éviter de prendre le volant soi-même**. Il est préférable de ne pas circuler la nuit.

Les services de secours d'urgence sont perfectibles. La circulation routière est dense sur certains axes routiers (Grand Trunk Road), lesquels sont pauvrement éclairés la nuit. Les accidents y sont fréquents.

Compte tenu de la superficie du pays et de la mobilisation des forces de l'ordre face aux groupes armés, les voyageurs doivent être conscients que les secours ne peuvent être mobilisés rapidement.

Il est recommandé de rester sur les grands axes routiers et d'éviter les voies principales ou secondaires menant en Iran, en Afghanistan ou au Cachemire.

Risque sismique

Le Pakistan est situé dans une zone de forte activité sismique. Les secousses sont fréquentes et des séismes peuvent avoir des effets dramatiques : destruction du réseau routier, interruptions prolongées de la distribution d'eau, de gaz et d'électricité. Consulter la fiche réflexe Risques naturels.

Recommandations générales

- Porter sur soi et en permanence ses documents d'identité.
- Se tenir à l'écart des dispositifs, temporaires ou permanents, des forces de l'ordre et de l'armée.
- Ne pas photographier des ouvrages d'art, des sites militaires, des engins ou unités des forces armées et de police.
- Éviter, dans la mesure du possible, de circuler dans les zones où l'accès est soumis à l'autorisation préalable des autorités locales.
- Se renseigner à l'avance sur les interlocuteurs locaux avec lesquels on est en contact, que ceux-ci soient hommes ou femmes d'affaires, étudiants ou étudiantes, etc.
- Collaborer lors des contrôles routiers et des fouilles de véhicules que les forces de l'ordre conduisent de façon régulière ou inopinée.
- Éviter de transporter des boissons alcoolisées.

- Privilégier les déplacements au moyen d'un véhicule avec chauffeur loué auprès d'entreprises connues ; il est déconseillé d'utiliser les transports en commun urbains et les taxis, en raison notamment des risques d'accident. Privilégier des hôtels proposant un niveau de sécurité satisfaisant (Serena, Marriott, Margala à Islamabad ; Guest house Chez Soi ; Avari, Faletti, Pearl Continental à Lahore ou Karachi etc.).
- Éviter de s'approcher des lieux de culte, y compris ceux présentant un intérêt historique.
- Éviter les rassemblements de foules.
- Inscrire son déplacement sur le portail Ariane.

Activités sportives à risque

Haute montagne

Il convient d'observer des précautions strictes dans la pratique de ce type d'activités en se conformant aux prescriptions des autorités locales et des guides. Les randonneurs et alpinistes doivent s'assurer que leur condition physique leur permet de pratiquer de longues marches ou des ascensions à très haute altitude.

Les amateurs de sports de montagne et de randonnée doivent **impérativement** contracter une assurance spécifique pour les secours en montagne qui couvre ces risques, en vérifiant soigneusement les clauses du contrat notamment la prise en charge des opérations d'évacuation ainsi que les soins qui s'ensuivraient. En effet, de nombreuses assurances voyages excluent les frais de recherche, de secours, d'évacuation en montagne et d'assistance hospitalière, en particulier lorsque l'assurance voyage résulte d'un contrat souscrit via une carte de crédit.

La prise en charge de ces frais ne peut en aucun cas être assurée par les autorités pakistanaises, le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères ou l'ambassade de France au Pakistan. A défaut d'assurance adéquate, ces frais devront être réglés sur place par les personnes concernées.

Pour plus d'informations, consulter les fiches « Haute montagne » et « Assurances ».

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Formalités d'entrée

Visa

Pour se rendre au Pakistan, il convient d'être muni d'un visa, qui doit être sollicité auprès d'une représentation diplomatique pakistanaise.

Un visa est généralement accordé pour trois mois. Au-delà de cette durée, il est nécessaire de solliciter une prolongation (payante) du visa auprès des services du ministère pakistanais de l'intérieur, bureau du « section officer visa ».

Un visa de tourisme à entrées multiples d'une durée de trente jours peut être délivré à l'arrivée aux groupes de touristes voyageant avec une agence agréée.

Les demandes de visa seront déposées exclusivement par l'organisateur pakistanais du voyage organisé.

L'organisateur pakistanais présentera un document signé par les participants au voyage organisé le déchargeant de toute responsabilité et par

lequel ils s'engagent à ne pas rester illégalement au Pakistan après l'expiration du visa délivré.

Si la durée du séjour prévu dépasse trente jours, l'organisateur du voyage déposera, avant l'expiration des visas, la demande de leur prolongation auprès des autorités pakistanaises compétentes.

L'organisateur du voyage présentera aux autorités locales les justificatifs confirmant la sortie des participants du territoire pakistanais.

Plus d'informations sur le site du ministère de l'Intérieur du Pakistan.

Le visa ne permet pas l'accès à certaines régions soumises à autorisation préalable. Le non-respect de ces restrictions expose à arrestation et détention.

Journalistes

Avant tout déplacement, les journalistes se rendant ou résidant au Pakistan sont invités à informer de leur projet, avec précision, les autorités pakistanaises ainsi que le service de presse de l'ambassade de France à Islamabad ou le consulat général de France à Karachi. Ils doivent respecter strictement les restrictions de circulation précisées sur leurs visas. S'ils souhaitent se rendre dans des zones d'accès restreint, ils devront veiller à obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités fédérales compétentes (prendre contact avec le ministère pakistanais de l'Information).

Réglementation douanière

L'importation d'alcool est interdite.

Santé

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

La situation sanitaire est globalement satisfaisante dans les grandes villes, plus précaire dans le reste du pays où l'offre de soins est très insuffisante en cas de problème de santé de toute nature.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Poliomyélite** : la mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, mais reste cependant obligatoire par un vaccin oral (VPO) pour les voyageurs internationaux en partance du Pakistan et pour les voyageurs arrivant pour un séjour de plus de quatre semaines, quel que soit l'âge ;
- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Encéphalite japonaise** : en fonction des conditions et de la durée du séjour (province de Sind) ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Encéphalite japonaise

L'encéphalite japonaise est une infection virale grave principalement transmise à l'humain par la piqûre de moustiques infectés, qui se reproduisent dans les zones rurales, notamment les rizières. Les porcs et les oiseaux aquatiques servent de réservoirs naturels pour le virus.

Les symptômes de l'encéphalite japonaise apparaissent après une période d'incubation de 4 à 15 jours. La plupart des infections restent bénignes, se manifestant par une simple fièvre ou des céphalées. Dans environ 1 cas sur 250, les personnes touchées peuvent présenter une forte fièvre, une raideur de la nuque, une désorientation, un coma, des convulsions et une paralysie. La mortalité peut atteindre 30%. Beaucoup de survivants souffrent de séquelles neurologiques.

Il n'existe pas de traitement curatif. La prévention repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Fièvre Hémorragique de Crimée Congo

La Fièvre Hémorragique de Crimée Congo est une maladie virale potentiellement mortelle qui se transmet à l'humain soit par piqûres de tiques, soit par contact avec du sang ou des tissus d'animaux infectés. Le traitement est symptomatique et il n'existe pas de vaccin.

Les mesures de prévention associent la prévention des piqûres d'insectes et de tiques (cf. ci-après) ainsi que l'éviction des contacts avec le bétail ou les animaux domestiques pouvant être infectés. En cas de symptômes ou de doute, consulter en urgence un médecin.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site Santé Publique France .

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles

peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Le paludisme (ou malaria) est présent essentiellement en dessous de deux mille mètres d'altitude (zones désertiques, zones humides et milieu rural), particulièrement au moment de la mousson, de juin à août.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Choléra

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

Pour plus d'informations, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Une recrudescence de cas de choléra a été signalée au Pakistan.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

La fièvre typhoïde est présente au Pakistan.

Grippe aviaire ou zoonotique

Le terme regroupe l'ensemble des infections de type grippal causées par différents virus influenza d'origine animale (oiseaux sauvages, volailles, porcs). La survenue de cas chez l'être humain est exceptionnelle. La transmission résulte soit d'un contact direct notamment avec les sécrétions respiratoires et les matières fécales des animaux malades, soit de façon indirecte par l'exposition à des matières contaminées. Les symptômes sont similaires à ceux de la grippe saisonnière (fièvre, toux, courbatures...) mais peuvent se compliquer de difficultés respiratoires, de troubles digestifs, d'atteintes neurologiques, voire de décès.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

La présence du virus de la grippe aviaire est possible au Pakistan.

Poliomyélite

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Le Pakistan est une zone de transmission active du virus de la poliomyélite : plusieurs cas de poliomyélite ont été rapportés par les autorités sanitaires pakistanaïses ces dernières années. La mise à jour de la vaccination DTP est exigée par les autorités pakistanaïses. Il est fortement recommandé de se munir de son carnet de vaccinations avec mention de la vaccination contre la poliomyélite, et de contacter son médecin traitant pour vérifier que la vaccination est bien à jour. Il est par ailleurs fortement conseillé d'utiliser le carnet de vaccinations international aux normes de l'Organisation mondiale de santé (OMS).

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une

muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pics de pollution atmosphérique

Les grandes villes du Pakistan (Islamabad, Lahore, Karachi, Multan, Peshawar, etc) présentent des taux de pollution atmosphérique parmi les plus élevés au monde. Elles connaissent régulièrement des pics de pollution atmosphérique de forte intensité, dès la fin octobre, puis tout au long de la période hivernale.

Il est recommandé de limiter l'exposition à la pollution notamment chez les populations vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes porteuses de pathologies cardio-vasculaires ou respiratoire, notamment d'asthme) :

- en cas de pic de pollution (particulièrement tôt le matin et la soirée/nuit) : réduire les sorties et éviter tout effort physique à l'extérieur.
- consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes, notamment en cas de gêne respiratoire.

Il est conseillé de se renseigner avant le voyage sur le niveau de pollution de la zone visitée et pour les populations vulnérables, de consulter le médecin traitant.

Pour plus d'informations, consulter le site du Ministère des solidarités et de la santé : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/qualite-de-l-air-exterieur-10984/> (qualité de l'air) et <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-des-populations/article/recommandations-sanitaires-pour-les-voyageurs>.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;

- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transport

Infrastructure routière

En dehors des grandes artères qui relient les agglomérations, le réseau routier est peu développé. Le réseau secondaire est constitué de pistes peu entretenues nécessitant l'utilisation de véhicules tout terrain. Il existe deux autoroutes reliant Islamabad à Lahore et Karachi à Hyderabad.

Il n'y a aucune difficulté d'approvisionnement en carburant sur les grands axes routiers.

Les conducteurs ne respectent qu'imparfaitement le code de la route, notamment en matière de priorité. De nombreux véhicules sont anciens, mal équipés et dépourvus de feux en état de fonctionnement. Il est vivement recommandé d'éviter la conduite de nuit. Il convient de respecter les limitations de vitesse et de mettre sa ceinture de sécurité. En cas d'accident, s'adresser au service de police le plus proche pour l'établissement du constat. Il n'existe pas d'infrastructure hospitalière dans les zones reculées.

Réseau ferroviaire

Plusieurs accidents ferroviaires graves ont eu lieu ces dernières années. Il est déconseillé de prendre le train, qui peut de surcroît être la cible d'actes de banditisme.

Transport aérien

Le réseau national est développé. Il existe quarante-quatre aéroports dont douze internationaux et quinze nationaux. Les horaires sont souvent indicatifs, en raison des perturbations climatiques, notamment pour les liaisons avec le Gilgit-Baltistan. Pour le moment et dans l'attente d'une régularisation en cours des licences des pilotes, les vols intérieurs sur la PIA ne sont pas recommandés.

Législation locale

Stupéfiants

La loi sur les stupéfiants (Control of Narcotic Substances Act 1997) est très sévère et ne fait aucune différence entre l'usage et le trafic de stupéfiants. La culture, la production, l'importation, l'exportation ainsi que la détention de stupéfiants sont punies de peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à la perpétuité, voire faire l'objet d'une condamnation à mort. Les conditions de détention dans les maisons d'arrêt pakistanaises sont très difficiles et les étrangers ne bénéficient d'aucun traitement de faveur.

Alcool

La consommation d'alcool est interdite aux musulmans. Elle est autorisée aux non-musulmans dans un cadre privé.

Mariages forcés

Consulter la fiche concernant les mariages forcés.

Us et coutumes

La constitution pakistanaise dispose que l'islam est la religion d'État tout en garantissant la liberté de croyance. Dans la pratique, il est toutefois déconseillé d'afficher toute autre croyance que musulmane, le prosélytisme religieux étant illégal. Il en va de même du blasphème. La grande majorité de la population est musulmane et l'influence des mouvements radicaux a tendance à croître auprès de certaines catégories de la population.

Il est donc recommandé d'adopter une attitude respectueuse des usages locaux et de garder à l'esprit que les différences culturelles peuvent susciter une interprétation erronée de certains comportements. Il convient de porter des vêtements larges couvrant le corps (privilégier le pantalon et les tuniques larges). Les shorts sont considérés comme un vêtement inapproprié, pour les hommes comme pour les femmes. Dans les lieux de culte, les femmes doivent également se couvrir la tête. Il est interdit de consommer de l'alcool dans les lieux publics ou dans la rue. Enfin, il convient d'éviter toute manifestation d'affection en public, y compris entre personnes mariées.

Durant la période du Ramadan, il est interdit de fumer, manger et boire dans les lieux publics durant la journée.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa d'affaires

La section consulaire et la section commerciale de l'ambassade du Pakistan à Paris facilitent la délivrance des visas aux hommes d'affaires français. Ces visas sont délivrés dans un délai habituel de trois jours ouvrables et, en cas d'urgence justifiée, en un jour.

La durée du visa délivré tient compte des justificatifs fournis et de la demande exprimée dans les lettres d'introduction de la société en France et au Pakistan.

Les demandeurs de visas d'affaires doivent fournir les documents suivants :

1. un passeport valable ainsi que sa photocopie,
2. deux photographies d'identité,
3. une lettre d'invitation de la société ou de la chambre de commerce de la région dans laquelle cette société est implantée au Pakistan,
4. une lettre d'introduction établie par la société en France,
5. les copies du billet d'avion et de la réservation d'hôtel.

Un visa d'affaires d'une validité de trente jours peut également être obtenu à l'arrivée, sur présentation de l'un des documents suivants :

1. une lettre de recommandation établie par une chambre de commerce et d'industrie en France,
2. une lettre de recommandation d'une chambre de commerce au Pakistan,
3. une lettre de recommandation d'un conseiller en investissement ou d'un attaché commercial d'une Ambassade ou Consulat du Pakistan à l'étranger.

Plus d'informations sur le site du ministère de l'Intérieur du Pakistan (en anglais)

Réseaux de communication

Les communications fonctionnent bien dans l'ensemble, réseau téléphonique et 2G/3G. Toutefois, à l'occasion d'événements exceptionnels, manifestations, célébrations, ou bien encore d'alerte de sécurité en zone urbaine, le réseau téléphonique peut-être interrompu pendant plusieurs heures. Il est donc important d'avoir une connexion internet fiable à domicile afin de maintenir le contact avec l'ambassade en cas de crise.

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Pakistan.

Contacts utiles

Service économique

Les services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

Bureau d'Islamabad

Adresse : Ambassade de France

Diplomatic Enclave G5, PO Box 1078, Islamabad – Pakistan

Tél. : +92 51 201 15 15

Télécopie : +92 51 201 15 00

Courriel : islamabad@dgtresor.gouv.fr

Site internet

Business France

Adresse : S & N Business Consultants

H # 4-B, Street 8, Sector F-8/3,

Islamabad 44000 – Pakistan

Courriel : snh.saadmahmud@gmail.com

CCI

Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) françaises à l'international sont des **associations indépendantes de droit local qui regroupent des entreprises françaises et étrangères**. Elles constituent un réseau mondial de relations et de contacts d'affaires de plus de 32 000 entreprises françaises et étrangères dans 83 pays.

Pakistan France Business Alliance (PFBA)

Adresse : D-118/2, Kehkashan 5, Clifton, KARACHI

Tél : +92 1 53 73 018

Courriel : pfba@super.net.pk

Site internet

AFD

L'Agence française de développement (AFD) est l'agence qui **met en œuvre la politique du développement définie par le gouvernement français**.

Agence d'Islamabad

AFD Agence d'Islamabad

Ambassade de France

Diplomatic Enclave, G5, P.O. Box 1068

Islamabad, Pakistan

Telephone : +92 51 201 15 17

Fax : +92 51 201 15 14

Courriel : AFDISLAMABAD@groupe-afd.org

BAD

Le Pakistan est membre de la Banque asiatique de développement (BAD).

Page du Pakistan

FMI

- Bureau du représentant résident du FMI au Pakistan
- Le Pakistan et le FMI

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Hôpitaux

Karachi

- Aga Khan Hospital/Clifton Medical Services : +92 21 99 25 00 51 / +92 21 35 82 28 01
- O.M.I. (Orthopedic and Medical Institute) : +92 21 3225 80 75 ou +92 21 3225 63 13/14

Islamabad

- Shifa International Hospital (24h/24) : +92 51 460 36 66 / +92 51 486 30 87
- Pakistan Institute of Medical Center : +92 51 926 11 70
- Children hospital : +92 51 926 04 51 à 9

Lahore

- Masood Hospital : +92 42 35 88 19 61
- Defence National Hospital : +92 42 35 72 27 28
- Children Hospital : +92 42 99 23 09 01

Peshawar

- Khyber Medical Center : +92 91 221 12 41 / +92 91 221 47 16
- Rehman Medical Institute : +92 91 582 55 01 à 08
- Dr. Tariq Nishtar : +92 91 584 20 68 ou +92 91 570 09 10

Agences consulaires

Consul honoraire de France à Quetta

Tél. : +92 081 287 16 93

Mobile : +92 300 838 05 57

Consul honoraire de France à Lahore

Tél. : +92 42 576 20 62

Mobile : +92 300 847 34 05

Alliance française d'Islamabad

Adresse : House # 9 - Street # 49 - F 6/4 - Islamabad

Tél. : +92 51 282 52 18 / +92 51 282 52 19

Alliance française de Karachi

Adresse : Plot ST-1 - Block 8 - Kehkashan - Clifton

Tél. : +92 21 358 734 02

Alliance française de Lahore

Adresse : 155 Scotch Corner - Street N°3 - Upper Mall - Lahore

Tél. : +92 42 358 743 01 / +92 42 358 743 02 / +92 42 358 743 03

Annuaire des représentations pakistanaïses en France

[Voir la liste](#)

Ambassade de France au Pakistan

Publié le : 06 juin 2025

Coordonnées

Diplomatic Enclave G5 GPO Box 1068

Islamabad-44000

Pakistan

33.717330695681, 73.106298024915

+92 51 201 14 14

+92 51 201 14 22

(numéro d'urgence)

Liens utiles

[Ambassade de France au Pakistan](#)

Facebook 

X 

Courriel : ambafrance.islamabad@diplomatie.gouv.fr

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Consulat général de France à Karachi

Publié le : 06 juin 2025

Coordonnées

12/A Mohammad Ali Bogra road
Bath Island
Karachi -75600
Pakistan

24.834531434742, 67.03050278304

(021) 35 86 24 37

ou (021) 35 87 37 98 (depuis le Pakistan)

+92 21 35 87 37 98

Tel secondaire ou +92 21 35 86 24 37 (depuis la France)

0300 821 42 99

Tel urgences (depuis le Pakistan)

+92 300 821 42 99

Tel urgences (depuis la France)

Liens utiles

[Consulat général de France à Karachi](#)

Facebook



Courriel : consulat.karachi-fslt@diplomatie.gouv.fr

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.

Section consulaire de l'Ambassade de France à Islamabad

Publié le : 06 juin 2025 Mis à jour le : 06 octobre 2025

Coordonnées

Diplomatic Enclave G5 - GPO Box 1068
Islamabad-44000
Pakistan

+92 51 201 15 75

Liens utiles

[Ambassade de France au Pakistan](#)

Facebook 

X 

Pour toute demande d'information, de clarification ou d'aide pour réaliser une démarche administrative concernant un ressortissant français, le Service France consulaire vous répond en français :

- par appel audio via internet à cette adresse (7h-15h, heure de Paris)
- Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes)

Courriels : visas.islamabad-amba@diplomatie.gouv.fr

admin-francais.islamabad-amba@diplomatie.gouv.fr

etat-civil.islamabad-amba@diplomatie.gouv.fr

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet.